



## Contrat de travail temporaire

Par **marvindemars**, le **27/08/2008 à 22:07**

je voudrais savoir si une entreprise de service a la personne peu avoir le statut juridique qu'une entreprise de travail temporaire pour faire des contrat de travail temporaire . Pour avoir du personnel sous la main et les payer en fonction des mission efectuer

Par **adama**, le **02/09/2008 à 15:12**

Bonjour,rnrnVoulez vous créer une entreprise de prestation de services, temporaires ?rnrnc'est possible il suffit de déterminer l'activité exacte et respecter les rnrndémarches de création avant de commencer à proposer vos services aux rnrnpersonnes intéressées, et recruter ceux qui vont effectuer ces travaux , ainsi rnrnque les montants ou modalités de leurs rémunérations.